

Décision

Générale

colonial

Décision n° 266 allouant une indemnité de logement à M. Parès, Ecrivain auxiliaire au Secrétariat général.

n° 266

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
28 août 1906

Numéro JO
n° 118 du 01/09/1906

Date du numéro
1 septembre 1906

TEXTE INTÉGRAL

une allocation mensuelle de 35 fr. est accordée à M. Parès. Ecrivain auxiliaire au Secrétariat général à titre d'indemnité de logement et d'ameublement.